



Élu-e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Conseil municipal du 15 février 2021

Intervention de **Christine NOBLET**

Délibération n° 9 : PRISE DE PARTICIPATION DE LA SOCIÉTÉ LAD SELA AU CAPITAL DE LA SAS PATRIMONIALE CENTRALITÉ ET AU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DE CONSTRUCTION VENTE LES LOGGIAS DE CLISSON

Depuis plus de 50 ans, Loire-Atlantique Développement-SELA accompagne les collectivités sur leurs problématiques d'aménagement, de renouvellement urbain, d'environnement, d'énergie et de constructions d'équipements.

Jusqu'à maintenant, LAD SELA rentrait au capital ou prenait des participations dans des sociétés de production d'énergies renouvelables (éolien notamment ou biogaz à Derval) ou encore d'entreprises à fort impact sur le territoire (atelier de découpe de Puceul, SIDES, entreprise de conception et de fabrication de camions de pompiers à St Nazaire, ...).

Nous sommes surpris de l'entrée au capital d'un promoteur : la société civile de construction vente des Loggias de Clisson.

Nous nous abstiendrons donc sur ce dossier.



Citoyen-nes
engagé-es